

ders of society; that upon flour is nearly nine dollars a barrel, and every description of manufactured goods pays a duty of from thirty to forty per cent. It is notorious, to every person who has been at the Havana, that this excessive taxation gives rise to a system of fraud and smuggling which deprives the royal treasury of perhaps half the revenue which is, or ought to be, collected from these sources, and I have heard an officer of the revenue defend his connivance at such practices, by the plea that his salary from the government was insufficient even to provide him with lodging. At the time that this island is paying these enormous impositions, the merchants of St. Jago and Trinidad have been under the necessity of fitting out armed vessels, at their own expence, to protect their trade from the attacks of a little schooner of forty tons, and vessels with Spanish property on board dare not undertake the voyage from Jamaica to the Havana, without the protection of a British ship of war. But even if Spain should retain her authority in Mexico, Cuba would be a more efficient bulwark for its defence, if, in the hands of Great Britain, than in her own, for the British power would more effectually controul the encroaching disposition of the United States, and the necessity of some check upon the designs of this ambitious republic is already manifest from the language of her "committee on foreign relations" on the question of the Floridas, by which she plainly shews that she considers her proximity to Mexico as an effectual means of, at any time, bullying Spain into submission to her will.

The importance of Cuba to Great Britain as a

naval station has been already described, but it would likewise have great value as a territorial acquisition. Its produce of tobacco, which is at present a prey to royal monopoly, is excellent in quality, and if its cultivation was encouraged, would be sufficient in quantity to supply the whole demand of England for that article. Its coffee and sugar are not indeed wanted by England, but if no restrictions were imposed upon their exportation to other nations, the greater part of the profits arising from this trade would eventually find its way to Great Britain, in payment for her manufactures, and the present rate of duty upon those articles would defray the whole expences of the island. Mutual benefit would be derived from this arrangement, for the colonists would be exonerated from the heavy burthen of the present duties upon their imports, and the comparative cheapness of British manufactures would necessarily cause a great increase of their consumption.

There is also every probability that this island would be able to render itself independent of a foreign supply of the necessary articles of corn and wine. From my own observations on its soil and climate, I am convinced that if the land was better tilled, and its exuberant fertility corrected by a proper course of cropping, the *tritium trimestris*, and the varieties known by the name of Cape and Talavera wheats, might be extensively cultivated and brought to perfection during the winter months. The cultivation of the vine has been so strictly prohibited by the Spanish government, that there has been no opportunity of making any experiment to ascertain the quality of

its produce; but excellent wine is grown in lower latitudes on both the southern and northern continents of America, and, if I may judge from a comparison of situations in this island, with those in which the best wines of Europe are produced, I should think there is little doubt of their capability to afford produce of this description. In every settlement where European habits have become prevalent, the growth of corn and wine is a great desideratum, for persons who have been accustomed to those luxuries will never forego the enjoyment of them, if they can be procured at any hazard or expence.

The United States are, at the present moment, deriving as great commercial advantages from Cuba as if it formed a part of their union, the calculations, therefore, of their policy in wishing to gain possession of it principally regard its military importance. Any interruption, however, of their present intercourse, would be a subject of serious concern and inconvenience to that country, for this island affords her one of the best markets for her agricultural produce, and the number of her shipping employed in the trade with it is a material source of the aggrandizement of her naval power.

The quantity of flour imported every month into the Havanna, from different parts of the United States, amounts to about eight thousand barrels, and there is likewise a considerable importation of potatoes, apples, onions, and every description of lumber, and probably the other towns of the island import about half as much of each of these articles as the Havanna.

From the official returns it appears that, during the last year, one thousand two hundred and twenty nine vessels entered the port of the Havanna, of which number, six hundred and sixteen were American, and three hundred and forty two Spanish; but, as amongst the latter are included all those employed in the slave trade, more than two thirds of them may be added to the number of American ships; for although fitted out principally by merchants of the Havanna, and sailing under the Spanish flag, they are for the most part navigated by Americans.

If, therefore, Cuba was to come into the possession of the British, the United States must either submit to the loss of this valuable branch of their export trade, or desist entirely from the adoption of those retaliatory measures with which they at present threaten the English colonies, by their new system of navigation laws. So considerable a diminution of their agricultural exports could not fail to produce a strong sensation in the western states; and it may be confidently expected that, under the circumstances, in which America would then be placed, she would find it too hazardous an experiment to carry her new system into effect. If, however, she should persist in the attempt, some temporary inconvenience to the islands might be apprehended, but it would soon be remedied by a supply from Europe, and, as the removal of the duty on flour would greatly overbalance the increase in its price and freight, the consumer in Cuba would obtain this article at a much lower rate than at present.

The attention of the American government has

been strongly excited by these considerations; and it has for some time been employing every means to strengthen its interests in the Havanna. The influence of America has, indeed, already acquired an alarming preponderance in that city, and, if precautionary measures are not immediately taken, she will certainly gain possession of it; for, notwithstanding its strength, local circumstances render it incapable of a protracted defence against the attack of any power which has a temporary command of the sea, and before intelligence of such a design could even reach England, this valuable colony might be irrecoverably lost to her.

In the present situation of affairs, nothing can prevent the annexation of this island to the dominions of Great Britain but her own neglect of so favourable an opportunity of establishing her power in the western world. It will be idle to coquet with either Spain or Cuba in a matter of such vital importance, as England has the means of making ample reparation to Spain for any loss she may sustain, and, if a liberal policy is adopted towards the colony, its inhabitants will soon discover, unless they are blinded by prejudice, that nothing will conduce more to their real interests, than such a transfer of their sovereignty. Delay may be attended with dangerous and even fatal consequences, for every succeeding year will increase the power of our rivals, and render our own acquisition of this settlement a task of greater difficulty and uncertainty.

FINIS.

— 123 —

EXAMEN

DU PLAN PRÉSENTÉ

AUX CORTÈS.

been strongly excited by these considerations, and it has for some time been employing every means to strengthen its interests in the Havanna. The influence of America has, indeed, already acquired an alarming preponderance in that city, and, if precautionary measures are not immediately taken, she will certainly gain possession of it; for, notwithstanding its strength, local circumstances render it incapable of a protracted defence against the attack of any power which has a temporary command of the sea, and before intelligence of such a design could even reach England, this valuable colony might be irrecoverably lost to her.

In the present situation of affairs, nothing can prevent the annexation of this island to the dominions of Great Britain but her own neglect of so favourable an opportunity of establishing her power in the western world. It will be idle to contest with either Spain or Cuba in a matter of such vital importance, as England has the means of making ample reparation to Spain for any loss she may sustain, and, if a liberal policy is adopted towards the colony, its inhabitants will soon discover, unless they are blinded by prejudice, that nothing will conduce more to their real interests, than such a transfer of their sovereignty. Delay may be attended with dangerous and even fatal consequences, for every succeeding year will encrease the power of our rivals, and render our own acquisition of this settlement a task of greater difficulty and uncertainty.

FINIS.

EXAMEN

DU PLAN PRÉSENTÉ
AUX CORTÈS.

Ouvrages de M. DE PRADT, qui se trouvent chez le même libraire.

- 10 Les Quatre Concordats, suivis de Considérations sur le gouvernement de l'Eglise en général, et sur l'Eglise de France en particulier, depuis 1515. 4 vol. in-8. 22 fr. 50c.
- 20 Des Colonies et de la Révolution actuelle de l'Amérique, 2 vol. in-8. (rare). 15 fr.
- 30 Les Trois derniers mois de l'Amérique méridionale et du Brésil, seconde édition, revue, corrigée et augmentée. 1 vol. in-8. 5 fr.
- 40 Les Six derniers mois de l'Amérique et du Brésil, faisant suite aux deux ouvrages ci-dessus sur les Colonies. Paris. 1 vol. in-8. 4 fr. 50 c.
- 50 Pièces relatives à Saint-Domingue et à l'Amérique. 1 vol. in-8. 3 fr.
- 60 Antécédens au congrès de Rastadt, suivi de la Presse et sa neutralité; nouvelle édition de ces deux ouvrages, 1 vol. in-8. 6 fr.
- 70 Lettre à un Electeur de Paris. 1 vol. in-8. 3 fr.
- 80 Préliminaires de la Session de 1807. 1 vol. 5 fr. 50 c.
- 90 Des progrès du gouvernement représentatif en France. 1 vol. in-8. 1 fr. 25 c.
- 100 L'Europe après le Congrès d'Aix-la-Chapelle, faisant suite au Congrès de Vienne. 2e éd., 1 vol. in-8. 6 fr.
- 110 Mémoires historiques sur la Révolution d'Espagne. 1 vol. in-8. 2 fr.
- 120 Congrès de Carlsbad, 1^{re} et 2^e part. 2 vol. in-8. 6 fr.
- 130 Etat de la culture en France. 2 vol. in-8. 10 fr.
- 140 Petit Catechisme à l'usage des Français sur les devoirs de leurs pères. 2e éd., 1 vol. in-8. 3 fr. 50 c.
- 150 De la Révolution actuelle de l'Espagne et de ses suites. 1 vol. in-8. 4 fr. 50 c.
- 160 De l'affaire de la loi des élections. 2e éd., revue et corrigée. 1 vol. in-8. 6 fr.
- 170 Procès complet de M. de Pradt pour l'affaire de l'ouvrage ci-dessus. 1 vol. in-8. 3 fr.
- 180 De la Belgique depuis 1789 jusqu'à 1794. 1 vol. in-8. 3 fr.
- 190 L'Europe et l'Amérique depuis le Congrès d'Aix-la-Chapelle. 2 vol. in-8. janvier 1811. 9 fr.
- 200 L'Europe et l'Amérique en 1821. 2 vol. in-8. janvier 1822. 12 fr.

EXAMEN

DU PLAN PRÉSENTÉ
AUX CORTÈS

POUR LA RECONNAISSANCE DE L'INDÉPENDANCE

DE

L'AMÉRIQUE ESPAGNOLE.

PAR M. DE PRADT,

ANCIEN ARCHÉVÊQUE DE MALINES.



PARIS.

CHEZ BECHET AISE, LIBRAIRE,

Quai des Augustins, n° 27.

ROUEN.

Chez BECHET, Libraire, rue Grand-Pont, n° 11.

1822.

EXAMEN

DU PLAN PRÉSENTÉ
AUX CORTÈS

-125-

EXAMEN
DU PLAN PRÉSENTÉ
AUX CORTÈS
POUR LA RECONNAISSANCE DE L'INDÉPENDANCE
DE
L'AMÉRIQUE ESPAGNOLE.

CHAPITRE PREMIER.

DEPUIS beaucoup d'années, un travail constant m'a porté à entretenir l'Europe des affaires de l'Amérique, et à solliciter son attention pour ce sujet, par la gravité même dont il est. Depuis beaucoup d'années je n'ai pas perdu une occasion de le ramener sous ses yeux. Aujourd'hui que ce grand drame touche à sa fin, je n'en séparerai pas mes pensées. Après l'avoir suivi depuis son ouverture, je regarderais comme une espèce de désertion de l'abandonner au moment marqué pour sa clôture; car *tout est consommé*, quant aux

(2)

choses, et il ne reste plus qu'un mot à prononcer..... *l'indépendance américaine*. La conclusion définitive de cette grande affaire forme aujourd'hui l'objet des vœux de tous les peuples, et ses retards, celui de leur étonnement, et bientôt de leur mécontentement... Il faut le dire, ce n'est plus que dans les cabinets, et par les entraves des formules diplomatiques que la reconnaissance de l'indépendance américaine éprouve encore quelque retard : cette opposition même n'est qu'extérieure et apparente ; car cette indépendance est consentie au fond de l'esprit de ceux dont la bouche se refuse encore à la prononcer : ils sentent qu'elle est inévitable. Avec eux il ne s'agit que de quelques jours de plus ou de moins, et il n'est pas téméraire d'affirmer que, si cette discussion était établie dans un *forum* ouvert à tous les peuples, leurs acclamations étoufferaient bien vite les voix en petit nombre que des intérêts mal appréciés font encore élever contre une nécessité généralement reconnue. Dans quelques années, les hésitations de l'Europe à l'égard de l'Amérique paraîtront un problème aussi insoluble que le régime même que l'Espagne avait infligé à cette contrée qu'elle

— 126 —
(3)

avait découverte, sans avoir pu parvenir à découvrir ce qui convenait le mieux à leur union mutuelle ; car l'Espagne a adopté, pour maintenir sa domination en Amérique, précisément tout ce qui était propre à la lui faire perdre. Quand le temps sera venu d'exposer ce tableau dans toute son étendue, il sera curieux d'en rechercher et d'en retracer toutes les parties.

En attendant, voyons comment les choses sont arrivées à ce point dont il y a quelques années on n'avait aucune idée, et dont on n'eût pas osé soupçonner la possibilité, celui de voir l'Espagne réduite à tracer elle-même les conditions de l'émancipation légale du continent américain, dont depuis trois cents ans elle gardait les portes et aggravait les chaînes avec tant de rigueur : c'est le plus grand événement de l'histoire du monde, et l'on ne doit pas regretter le temps donné à suivre ses phases diverses et ses développemens successifs.

En voyant la lutte opiniâtre, qu'avec l'épuisement de son sang et celui de ses trésors l'Espagne a soutenue contre l'Amérique, on serait porté à croire que l'indépendance de cette contrée fut de tout temps, en Espagne.

(4)

une idée ignorée ou abhorrée , tandis qu'au contraire , à l'époque même de la découverte , elle se trouvait en pleine vigueur. Dès lors il était question d'abandonner l'Amérique ; dès lors on tenait devant l'empereur Charles-Quint des conseils où cette grave question était agitée ; dès lors il ne manquait pas d'hommes qui , dans un esprit de longue prévoyance , signalaient d'avance tous les inconvéniens d'une possession aussi lointaine , et qui assignaient déjà la fin qu'elle vient d'avoir. Il existe un monument curieux de cette opinion dans un ouvrage dont l'auteur est le célèbre *Las Casas* , intitulé : *Courte description de la destruction des Indes*. Cet écrit fut imprimé à Séville. On y trouve une lettre adressée au souverain de l'Espagne , sous la date de 1541 , dans laquelle il s'exprime ainsi : « Je dis , sacrée majesté , « que le seul moyen de rendre heureuse cette « terre , c'est que votre majesté l'arrache du « pouvoir de ses pères dénaturés , et lui « donne un mari qui la soigne comme elle « le mérite et comme il est juste , et cela le « plutôt possible ; car , autrement , la vexation « et l'oppression des tyrans qui la gouvernent la feront disparaître.... »

(5)

—127—
Telle était dès lors la pensée de cet homme : qui n'occupe encore de place que parmi les héros de l'humanité , et qui de plus en mérite une place parmi les hommes les plus éclairés dont s'honore la politique. La prévoyance est un de ses principaux attributs , et il y en avait beaucoup à distinguer les germes , qui mineraient infailliblement l'empire espagnol au moment même où l'on posait ses fondemens. Il est beau de se préserver des contagions populaires fondées sur des opinions plus flatteuses que réfléchies ; et c'est ce qu'a fait *Las Casas* en défendant à la fois son cœur et son esprit du vertige de domination et de cupidité qui agitèrent l'Espagne au moment de la découverte de l'Amérique , et qui précipitèrent ses habitans dans les excès , qui paraissent fabuleux , d'orgueil et de cupidité , l'enflure du commandement , et d'assujétissement à des illusions tissées d'or. Les titres de *Las Casas* à la gloire s'étendent plus loin qu'on ne pense communément , et je m'estime heureux de les faire connaître.

Il paraît que dans ce temps , et en Espagne , on était plus tolérant qu'on ne l'a été en France et dans notre âge ; car , pour avoir formé des vœux et énoncé des pronostics aussi supé-

(6)

rieurs aux lumières générales de ce temps, aussi contraires pour l'esprit qui éclatait parmi tous les Espagnols haletant alors après les richesses du Nouveau-Monde, on ne vit point éclater sur la tête de leur auteur, de la part des *intéressés*, aucun des anathèmes qui, dans nos temps modernes et parmi nous, ont été prodigués par les *désintéressés* dans la question, à ceux qui se sont bornés à suivre les routes honorées par les pas du Fénelon de l'Amérique. Il est singulier qu'on ait fait plus de bruit pour cette question à Paris qu'on n'en fit alors à Madrid...

L'ordre de la nature faisant passer l'Amérique par tous les degrés de l'accroissement des facultés qui conduit graduellement de l'enfance à la virilité, avait transporté chez elle la supériorité des forces qui antérieurement avaient donné à la métropole les moyens de fonder et de maintenir son empire sur sa colonie. Les proportions étant devenues inverses, la situation respective de toutes les deux se trouva changée, et la domination, qui avait perdu ses anciens appuis, dû tomber. Les yeux de l'Amérique s'étaient ouverts aux premières clartés qui s'échappèrent du nouvel ordre établi dans les États-Unis. Cet

— 128 —

(7)

exemple avait appris qu'il était possible de rompre avec les métropoles, et de triompher d'elles : de pareilles leçons ne peuvent pas être perdues. L'idée mère de la direction de l'Amérique se trouvait là, et dès lors on put voir tout ce qui devait arriver... A quelques jours de ce grand événement apparut la révolution française, avec un appareil de principes, et une suite de faits dont chacun élargissait la brèche faite à l'ordre colonial par la révolution de l'Amérique du Nord. L'Espagne se trouva engagée dans la grande guerre de la révolution : elle eut à subir une séparation de dix années d'avec ses colonies : pendant ce temps celles-ci travaillèrent pour leur compte. Bientôt, à la suite des scènes les plus déplorables, l'Espagne se trouva délaissée par ses anciens et faibles maîtres. Sans régulateurs certains pour elle-même, sans communication avec ses colonies, sans moyens ni de satisfaire à leurs besoins, ni de réprimer leurs écarts ; envahie, trop occupée chez elle pour avoir quelque partie d'attention à donner aux soins qu'exigeait une aussi vaste possession, l'Espagne était réduite à savoir qu'il existait une Amérique, sans en

(8)

retirer d'ailleurs aucun fruit, ni y exercer aucune autorité. Mais tandis qu'elle était forcée de détourner ses regards de l'Amérique, celle-ci ne se manquait pas à elle-même; elle passait de l'abandon à sa libération propre, et délaissée par la métropole, elle songeait à faire ses affaires par elle-même. Ainsi s'est établie la séparation de fait entre l'Espagne et l'Amérique. Des vues, des affections, des intérêts différents des anciens s'étaient établis parmi elle; c'était une autre contrée; et, de l'Espagne, il ne restait plus en Amérique que le souvenir et que la crainte de son retour. Quand, en 1814, la paix générale rendit à l'Espagne le chemin de l'Amérique, elle trouva un peuple nouveau, comme au temps de la première découverte, aussi étranger pour elle, mais plus en état de lui résister que ne l'avaient été les premiers habitans dont elle eut à opérer la facile soumission... L'Espagne eut le malheur de ne pas soupçonner cette vérité. Pleine des idées de suprématie auxquelles les métropoles ont tant de peine à renoncer, elle lança ses vaisseaux et ses armées contre des peuples qu'elle était accoutumée à mépriser, et qu'une obéissance

—129—
(9)

toujours facile lui faisait regarder comme toujours prêts à reprendre le joug. Elle s'aveuglait sur la métamorphose arrivée en Amérique, et, suivant ses convenances, elle lui prêtait les faiblesses qu'elle n'avait plus, et lui refusait les forces qu'elle avait acquises.

C'est de cette fatale méprise que date tout ce qui s'est passé entre l'Espagne et l'Amérique: cette grande aberration a coûté à l'Espagne ses trésors, ses armées, et le cœur de l'Amérique. Elle a coûté à son roi l'heureux malheur du changement d'un sceptre despotique en un sceptre constitutionnel; car, sans la guerre d'Amérique, quarante mille soldats Espagnols n'eussent pas été déportés sans retour en Amérique; une armée n'eût pas été réunie dans l'île de Léon pour y rester pendant dix-huit mois exposée à la fièvre jaune et à tous les genres de privations, avec la perspective d'avoir à franchir l'Océan sur le rebut des vaisseaux de la Russie⁽¹⁾. La

(1) On se souvient que l'Espagne, projetant une grande expédition contre Buenos-Ayres pour pourvoir au manque de vaisseaux de ligne destinés à former l'escorte du convoi, acheta de la Russie *sept* vaisseaux. Au bout de quelque temps, ils furent déclarés incapables

(10)

révolution d'Espagne a pris là sa naissance. Supposez cette armée séparée dans les garnisons continentales, jouissant des aisances que ce séjour renferme toujours, et vous auriez vu cette révolution, qui d'ailleurs était inévitable, provenir d'une tout autre cause, et à une époque plus reculée. L'Amérique a trouvé ses moyens de vengeance et de libération dans les préparatifs de son oppression.... Le ciel est toujours juste!

En 1815, l'Espagne commença cette guerre qu'à bon droit on peut appeler civile, qui a été à la fois désastreuse et inutile pour elle, et cruelle pour l'Amérique. Les tortures de celle-ci n'ont valu à l'Espagne que désastres et détestation, tant la guerre, sans la plus impérieuse nécessité, est toujours accompagnée de justes châtimens! Quarante mille des meilleurs soldats de l'Espagne jonchaient sans fruit une terre qui s'était soulevée tout

deservir. Celui qui fut mis en mer ne put la soutenir que pendant quelques jours, et fut contraint de regagner le port. Voilà où en était l'Espagne pour reconquérir l'Amérique, et telle était l'agréable perspective que l'on présentait à des milliers d'hommes destinés à franchir plusieurs milliers de lieues sur de pareilles carcasses.

(11)

entière pour repousser les restaurateurs du trône de l'Espagne.

Vaincue, expulsée, ou plutôt effacée du sol américain; impuissante à s'y rétablir, tourmentée du double sentiment de cette impuissance, et de la grandeur d'une perte dont l'irréflexion aggravait à ses yeux le poids douloureux. depuis l'époque de la dernière révolution, l'Espagne s'est repliée en plusieurs sens pour atténuer les conséquences d'une situation à laquelle un instinct secret lui fait sentir qu'elle ne peut échapper. C'est en vain qu'elle fait effort pour s'y soustraire: la force des choses l'y ramène sans cesse. Il est curieux d'examiner cette lutte entre elles. Il faut observer que l'Espagne était plus mal placée dans cette question que ne le seraient les puissances qui, n'ayant point de liens de souveraineté avec l'Amérique, pourraient, par l'absence de ces relations directes, rester étrangères à ces discussions: mais ici l'Espagne n'avait pas même la ressource de la dissimulation, et elle ne pouvait éviter d'entrer dans cette épineuse question, ni se refuser à se prononcer sur un état positif et urgent, à le reconnaître ou le rejeter, à l'accepter ou à le combattre.

Tel était l'état relatif de l'Espagne à l'égard de l'Amérique à l'époque de la révolution de 1820.

L'Espagne espéra qu'admettre l'Amérique à la participation de sa nouvelle existence, faire asseoir parmi ses législateurs ceux qui avaient coutume de recevoir ses propres lois, suffirait à l'ambition de l'Amérique comme à ses besoins, et qu'une régénération politique, étendue à sa colonie, rallierait ses liens avec elle. Cet espoir pouvait alors présenter quelque apparence de réalité; car, dans ce temps, la révolution américaine était bien loin d'avoir atteint le développement qu'elle a pris depuis cette époque. L'Espagne comptait encore sur une liaison durable avec le Mexique, source principale de sa richesse coloniale, capable, par la continuité de sa prospérité, de la dédommager de ce qu'elle perdait ailleurs (1). Alors, encore, le Pérou

(1) Le Mexique était la colonie la plus lucrative pour l'Espagne, et dépassait à un haut degré la valeur des autres parties coloniales qui lui appartenaient en Amérique. L'ancienne richesse du Pérou avait disparu. La vice-royauté de Buenos-Ayres ne rendait que quelques millions. Carracas coûtait plus qu'il

était fidèle; Saint-Domingue n'avait montré aucune disposition dissidente; Colombia était sujette aux chances de la guerre; le sceptre espagnol n'était donc qu'à demi brisé en Amérique, et tout espoir de le raffermir n'était pas évanoui... Aussi l'Espagne ne trouva-t-elle pas l'Amérique entièrement sourde à sa voix; de plusieurs de ses parties, des députés se rendirent en Espagne, et parurent au sein des Cortès: c'étaient les représentants de la partie restée fidèle... Des commissaires pacificateurs furent envoyés vers celles qui étaient armées et déjà constituées, Buenos-Ayres, Colombia et le Chili. Les portes d'aucun de ces pays ne s'ouvrirent pour ces agens de réconciliation; partout ils n'entendirent que le même cri, *l'indépendance*. La conformité et la fermeté de cette réponse durent apprendre à l'Espagne que

ne rapportait. Le Mexique soutenait les colonies qui ne pouvaient fournir aux frais de leur établissement. Ce pays seul formait la plus riche colonie qui ait jamais appartenu à aucun peuple: avec un autre régime, son opulence n'aurait pas eu de bornes. La liberté apprendra à l'univers étonné ce que vaut l'Amérique en général; et le Mexique en particulier.

(14)

le temps des demi partis était passé , et que l'indépendance ou la guerre étaient les seules choses sur lesquelles il lui restait à choisir... Les négociateurs espagnols avaient rencontré des hommes semblables à cet envoyé de Carthage , apportant aux Romains , dans le plis de son manteau , *la paix ou la guerre*.

Peut-être que l'Espagne , en appelant dans son sein , au centre des agitations de l'Europe , les députés de l'Amérique , avait oublié les règles de sa prudence accoutumée , et qu'elle n'avait fait que multiplier les moyens d'accélérer la crise par la mesure qu'elle croyait propre à l'éviter... En effet , comment croire qu'en rendant les Américains témoins des débats et des misères de l'Espagne , elle les rendrait en même temps plus clairvoyants , et par là même plus fidèles... ; qu'ils porteraient leurs compatriotes à s'attacher davantage à la patrie , à mesure qu'elle se serait montrée à eux plus turbulente et plus nécessiteuse ?... Au contraire , n'était-il pas évident que toutes les révélations au détriment de la métropole fortifieraient les dispositions dissidentes de la colonie , et que toute confrontation entre elles ne pouvait que tourner au désavantage de l'Espagne ? Au lieu d'appeler des témoins

— 132 —

(15)

de ses infortunes , l'Espagne aurait dû leur fermer ses portes ; car ce n'est point par la pitié que l'on attache les peuples pas plus que les individus ; et leur obéissance ne s'adresse avec certitude qu'à la puissance... Quand donc l'Espagne appelait au milieu d'elle des députés de toutes les parties de l'Amérique , elle appelait des vérificateurs de son impuissance à continuer de la dominer , et par conséquent elle multipliait les excitations à la seconder... Les regards de ces députés ne pouvaient manquer de pénétrer au fond de la position de l'Espagne , et le tableau qu'ils devaient en faire en Amérique ne pouvait qu'y faire naître ou bien y fortifier le dégoût d'y rester associé. Il est étonnant que des vues aussi simples aient échappé à l'Espagne , ordinairement si ombrageuse sur tout ce qui concerne son Amérique.

De plus , il avait échappé à l'Espagne , 1^o que le régime constitutionnel qu'elle établissait dans son sein pouvait paraître à l'Amérique aussi bon pour elle-même , et chez elle , qu'il l'était pour l'Espagne ; 2^o qu'en faisant une révolution complète contre son ancien régime , elle fournissait à la fois à l'Amérique un modèle et une excuse... Dans cette occa-

sion, la conduite de l'Espagne rappelait celle de ces personnes qui croient que tout leur est permis, que tout est défendu aux autres, et qu'elles agissent devant des aveugles ou des esclaves : on y retrouve encore cette inconscience si commune, qui fait repousser les effets des causes que l'on a produites soi-même... Rien ne se représente plus fréquemment dans la conduite des affaires....

Mais pendant que l'Espagne passait le temps à caresser un espoir fondé sur de flatteuses chimères, l'heure qui devait les faire évanouir arrivait.... La révolution d'Amérique s'étendait, s'affermissait; presque au même jour le Mexique s'affranchissait par ses armes propres, tandis que le Pérou était affranchi par les armes de Buénos-Ayres... Saint-Domingue suivait la même pente, et déjà des symptômes d'une séparation prochaine avec l'Espagne éclataient à la Havanne... Depuis la perte du Mexique, la Havanne n'a plus d'importance pour l'Espagne : cette possession était pour elle l'avant-mur du Mexique, c'était dans ses ports que se tenaient ses flottes auxquelles les côtes du Mexique n'offraient que des asiles rares et peu sûrs.

Les choses arrivées à ce point, reculer plus

long-temps pour prendre un parti envers l'Amérique, était devenu impossible. Tous les intérêts en faisaient la loi, et l'excès du mal suffisait pour indiquer la route qui était à suivre... Sûrement, le malheur est une triste clarté; mais elle peut suffire pour éclairer aussi sûrement que la prospérité; il n'a pas les illusions ordinaires de celle-ci, et le ciel, pour être pur, n'a pas besoin d'être fiant. Les Cortes espagnols ont donc été amenés à s'occuper de la grande question des colonies, et pour la première fois, spectacle inouï au monde, l'Espagne a été appelée à délibérer, par ses représentans, sur sa séparation avec sa superbe possession de l'Amérique. Jamais un peuple n'eut à prononcer sur une question aussi grande et aussi neuve, la rupture des liens d'un monde avec un autre.

Il ne faut pas perdre de vue que l'Espagne n'avait pas voulu écouter les députés de Colombia, qui, d'après l'armistice conclu entre les généraux Bolivar et Morillo, s'étaient rendus à Madrid pour négocier sur le pied de l'indépendance. Ce renvoi était antérieur aux grands succès qui, dans les six derniers mois, ont effacé les derniers vestiges de la

domination espagnole dans toute l'étendue de Colombia.

Nous ne pouvons, en entrant dans cet examen, que rendre hommage aux intentions des auteurs du plan présenté aux Cortès : ils ont voulu servir leur pays, on n'en peut pas douter ; mais ce n'est pas tout, il fallait encore savoir atteindre le juste point qui, en portant sur la nature même des choses, pouvait conduire à un but probable... Si on s'en est éloigné, toutes les bonnes intentions n'auront pas mis un terme aux embarras de l'Espagne : elles n'auront pas fait faire un pas en arrière à l'Amérique, ni un pas en avant à la question ; et cependant voilà ce que l'on devait se proposer.

Le plan est entaché à la fois de défaut de lumières sur l'état réel des choses, et de cet esprit qu'on peut appeler rétif, d'après lequel on résiste à la vérité palpable, et à la nécessité démontrée par lui, ou meurt à côté de la question et des moyens de salut...

La base de toute cette affaire est celle-ci :

L'Amérique est-elle libre par le fait ? veut-elle continuer de l'être ? peut-on l'empêcher de l'être ?

Avant tout, que l'on réponde à cela : que

l'on consulte la voix intérieure, celle de la conscience qui est toujours sincère quand on veut aussi l'être avec elle, et que l'on se demande s'il est possible d'enlever à l'Amérique sa liberté acquise et consolidée par la diffusion de cette liberté sur toute la surface de ce vaste hémisphère, et de plus, défendue par l'intérêt commun à toutes les parties de l'association américaine ; car il faut croire qu'en Espagne, pas plus qu'ailleurs, il ne se trouvera personne assez aveugle pour ne pas regarder l'Amérique comme se considérant solidaire dans cette cause, et portée à se lever tout entière contre quiconque menacerait cette base fondamentale de sa nouvelle existence. Il y a là un point élémentaire que l'Amérique ne perdra jamais de vue, et que l'Espagne ne doit pas mettre davantage en oubli, quoique, dans un sens opposé, ce soit un point de départ commun pour la politique des deux contrées : tel est le vrai point de la question. En l'adoptant pour base, c'est-à-dire en commençant par reconnaître l'inviolabilité de la nouvelle liberté américaine, à quoi peuvent se rapporter les articles de ce plan ? et à quel ré-

sultat probable leurs auteurs peuvent-ils raisonnablement aspirer ?

Article premier. « Les Cortès reconnaissent l'indépendance des provinces continentales des deux Amériques espagnoles, où elle sera établie par le fait. »

Quel est, dans cet article, le sens du mot *indépendance* ? comment peut-il s'accorder avec les articles suivans ?

Dans l'usage général, l'indépendance d'une nation signifie la libre disposition de toutes ses actions et facultés, d'après la seule considération de ses avantages propres, et hors de toute subordination à qui que ce soit, comme hors de toute liaison forcée avec autrui. Ainsi existent tous les états indépendans et ceux qui le deviennent à leur tour. Ainsi la Suisse, la Hollande et les États-Unis sont devenus indépendans d'une manière réelle, de droit comme de fait, par l'entière destruction de leurs rapports avec l'ancien souverain ; d'où est provenue pour eux une faculté complète de régler par eux-mêmes, et sans aucune subordination, tous leurs rapports, soit intérieurs, soit extérieurs. L'Autriche, en reconnaissant l'indépendance de la Suisse, ne conserva sur

elle ni avec elle aucune supériorité ou liaison. Dès lors les deux états existèrent à titre égal de souveraineté : la même chose fut répétée à l'égard de la Hollande par l'Espagne. L'indépendance complète suivit sa *manu-mission* par l'Espagne. Dès que le mot d'*indépendance* fut prononcé pour elle, la manière d'être de la Hollande à l'égard de son ancien dominateur fut semblable à celle qu'elle observait à l'égard des puissances avec lesquelles elle n'avait eu aucun lien. Les États-Unis ont fait de même. Reconnus indépendans par l'Angleterre, ils ont marché avec elle sur une ligne parallèle de nationalité souveraine ; celle-ci n'a conservé ni un seul point du territoire américain, ni l'exercice d'aucun droit en Amérique ; d'où est résultée pour les États-Unis une indépendance intégrale ; et elle ne peut se trouver que dans cet affranchissement complet. Mais en est-il de même par l'article que nous examinons ? A la vérité, il présente bien une énonciation générale d'indépendance ; mais elle est entourée de tant de clauses incompatibles avec l'idée d'une indépendance réelle, qu'il est impossible d'y reconnaître l'indépendance généralement entendue, ou

bien une indépendance accordée avec sincérité. C'est évidemment l'une de ces deux choses qui est la vraie. Il est plus naturel de penser que les auteurs de ce plan ne se sont pas rendus à eux-mêmes un compte suffisant de ce qu'ils entendaient par ce mot, énoncé comme base du plan conciliatoire, et qui, par l'effet des articles suivans, se trouve comme noyé dans une foule de stipulations qui forment un titre destructeur de la première concession. Le plan proposé place l'Amérique, à l'égard de l'Espagne, dans des rapports semblables à ceux que l'érection du royaume de Pologne par l'empereur de Russie a établi entre les deux pays. La Pologne forme un état séparé de la Russie : elle fait ses lois ; ses tributs sont affectés à ses usages propres : elle a ses drapeaux et son sceau à part ; elle obéit au souverain de la Russie, qui porte la couronne des deux pays sans les confondre. Cet exemple a pu séduire les auteurs du projet espagnol. En général, les hommes sont portés à l'imitation : ils aiment ce qui leur épargne les recherches et la peine de créer. La Pologne était là, on l'a prise pour modèle. Mais comment les différences multipliées qui se

font apercevoir si distinctement entre les deux pays, n'ont-elles point frappé les auteurs de ce plan ? et ne les ont-elles point arrêtés dès les premiers pas ? Ici c'est la Russie qui est forte et la Pologne qui est faible ; c'est la Russie qui avait conquis, et qui pouvait user de son droit de conquête au titre qui lui convenait le mieux : c'est la Russie qui pèse sur la Pologne de tout le poids de son voisinage : là, au contraire, c'est l'Amérique qui a repris à l'Espagne sa conquête, et qui, dans cent combats, a triomphé d'elle : c'est l'Amérique qui est séparée de l'Espagne par l'Océan, et qui peut défendre ses rivages contre l'Espagne, comme elle le ferait encore contre le reste de l'univers. Tout est donc contraste entre les deux pays, et l'un ne peut servir de point de comparaison à l'autre.

Dans ce premier article tout est donc obscurité ou contradiction, comme le montre l'examen des articles qui vont suivre.

Art. 1. « A compter de la date de cette déclaration, les hostilités cesseront par terre et par mer. »

On pourrait appeler cet article *la précaution inutile* ; car la guerre est finie, et pour

employer une expression vulgaire, *le combat est fini faute de combattans.*

Au Mexique on ne connaît aucun point résistant qui soit encore au pouvoir de l'Espagne. Le fort d'Ulloa, près de la Vera-Cruz, s'est rendu le 26 octobre 1821 ; c'était la dernière défense qui restait aux soldats d'Espagne, le seul point sur lequel le drapeau castillan pût encore trouver un appui. Il est tombé, et ce drapeau l'a suivi dans sa chute. L'ouvrage des *cortès* est détruit, et, pour le refaire, il faudrait le recommencer en entier. Quelques bandes éparses, faibles et tristes restes de l'armée de l'Espagne, peuvent encore errer sur la surface du Mexique ; mais que sont quelques hommes isolés relativement à l'état réel de la guerre ? que peuvent-ils ? que veulent-ils, que défendent-ils ? Ce ne sont plus des combattans, mais des prisonniers ou des auxiliaires pour le Mexique ; car on peut croire qu'une partie trouvera plus doux de s'y établir que de retourner sous les drapeaux de l'Espagne.

Porto-Cabello est le seul poste fortifié qui reste à l'Espagne dans toute l'étendue de Colombia ; mais il est serré de près, et il est vraisemblable qu'au moment où nous

écrivons il a subi le sort commun. Cumana vient de succomber. La guerre est tellement achevée dans Colombia, que le général Bolívar a cessé de s'en occuper pour se porter sur Quito, qu'il va réunir à cette immense république, lui donnant ainsi à la fois les rivages de la mer du Sud et ceux de l'Océan atlantique.

Au Pérou, le Callao, qui avait reçu les débris de l'armée de Lima, a subi la loi le 19 septembre 1821, peu de temps après la reddition de la ville.... Cet événement était inmanquable à cette distance de l'Espagne qui interdisait toute communication avec elle et tout espoir de secours.

Depuis deux ans, la cause de l'Espagne a cessé de trouver un seul défenseur au Chili. La bataille de Maypo a fini la guerre pour ce pays, comme celle de Carabobo l'a fait pour Colombia.

A Buenos-Ayres, il n'y a pas de guerre à finir, car elle n'y a jamais eu lieu.

San-Domingo a pris son parti assez à propos pour n'avoir pu être atteint par la guerre.

Ainsi la recommandation de la cessation des hostilités en Amérique n'est plus qu'une fiction. Tout se réduit à quelques corsaires qui désolent le commerce espagnol ; cette

cession, d'hostilités, est, par le fait, une chose fort profitable pour l'Espagne et fort nulle pour l'Amérique, qui n'a rien à perdre par la continuation des hostilités, et qui par l'armistice se trouve privée du bénéfice de la course sur le commerce de l'Espagne.... Il en est de cette guerre comme de toutes celles dans lesquelles l'Espagne se trouve impliquée. Ses richesses, l'étendue de ses possessions, l'inertie de son gouvernement ont toujours servi d'aiguillon à ses ennemis, et en ont fait une proie facile pour eux. A Londres on illumine toutes les fois que la guerre éclate contre l'Espagne. Une puissance exposée à recevoir vingt coups avant de pouvoir en rendre un seul est toujours portée naturellement vers la paix.... Ainsi l'Espagne a dû désirer une cessation d'hostilités, qui est plus dans ses intérêts que dans ceux de l'Amérique. Au reste, quand cette disposition n'obtiendrait pas un autre effet que celui d'épargner la vie d'un seul homme, il faudrait louer l'Espagne d'en avoir cherché le moyen...

Art. 3. « A compter de ce jour, il y aura une paix parfaite, une union et fraternité entre les indigènes Américains et les Espa-

gnols, et une alliance perpétuelle et inaltérable parmi les gouvernemens établis dans les deux hémisphères. »

Cet article met à découvert l'intention d'un pacte fédératif entre l'Espagne et l'Amérique: il est le prélude de celui qui déclare la confédération *hispano-américaine* sous la suprématie des rois d'Espagne... Mais cette intention ne présente autre chose qu'une pétition de principe, qui est la supposition d'une union avec l'Amérique; c'est là précisément ce dont elle ne veut pas: c'est pour rompre toute espèce de lien avec l'Espagne qu'elle est armée. Cette conception du comité espagnol paraît bien étrange en examinant l'état réel des choses... Quel motif pourrait porter l'Amérique à l'accepter? que peut-elle attendre de l'Espagne? quels intérêts communs peuvent exister entre les deux contrées? Quel moyen de s'entendre que celui de tenir un langage diamétralement opposé à celui de la partie adverse... l'Amérique crie *indépendance*. L'Espagne répond *confédération*: on ne s'entendra jamais en partant de points aussi opposés... Il y a plus, l'Espagne accepte, quoique gauchement la base principale, qui est l'indépendance; ce grand pas fait, elle revient, et dit.

indépendance, il est vrai, mais avec confédération.... Dans le premier membre de sa phrase elle reconnaît divers états sur le sol américain; dès qu'il y a des états divers il y a donc aussi des intérêts divers : la confédération qui peut convenir à quelques-uns de ces états peut contrarier les autres. Ainsi les états situés sur la côte orientale de l'Amérique, tels que Buenos-Ayres, Colombia, peuvent se sentir portés à entretenir avec l'Espagne des relations qui ne seraient d'aucun prix pour les états de la côte occidentale, tels que le Chili et le Pérou.... Une proposition de confédération générale avec des états qui ont si peu de conformité entre eux manque donc entièrement de base... Mais que dire lorsqu'il s'agit d'états qui ont des intérêts opposés... ? Tout état a des intérêts propres ; les états américains auront chacun les leurs ; les grandes limites qui les séparent, tels que les fleuves et les montagnes, les empêcheront de se heurter, comme ont fait pendant tant de siècles les états européens, qui, en général, manquent de frontières naturelles, tandis que l'Amérique en est remplie. Mais ces remparts donnés par la nature n'empêcheront pas la diversité des intérêts qui s'établiront nécessaire-

ment entre ces états. La position de tous est maritime, le commerce sera leur grand intérêt, et la mer, l'arène où ils se rencontreront... Dans cette double carrière, ils n'auront pas plus besoin des secours de l'Espagne que l'Espagne n'aurait la facilité de leur en porter. Il n'y a donc ni base primitive, ni possibilité relative dans cette proposition de confédération entre des états qui, tous en général, n'ont rien de commun avec l'Espagne, et qui, en particulier, sont destinés à n'avoir rien de commun entre eux... Il était difficile de concevoir rien de plus chimérique.

Art. 4. « Les Espagnols, ainsi que les Américains en Espagne, jouiront des mêmes droits et de la même protection que les lois accordent aux nationaux des deux pays... » Cet article est rédigé dans le sens d'une réciprocité indispensable entre des hommes associés par les mêmes intérêts. Quand on se considère comme ne formant qu'une même nation, on ne peut pas se traiter comme si l'on en formait deux...

Art. 5. « Les traités de commerce entre les deux pays seront réglés par le moyen d'une négociation particulière, les rapports commerciaux devant rester en attendant sur le

même pied où ils se trouvaient en 1807, relativement aux marchandises, effets et produits étrangers qui seront importés de la péninsule en Amérique, sur bâtimens espagnols; et, pour ce qui regarde les marchandises, produits et effets espagnols, ils pourront être introduits en Amérique, libres de droits. Les produits américains jouiront de la même franchise en Espagne, importés sur bâtimens espagnols. » Cet article ne contrarie point le libre commerce des pays étrangers avec l'Amérique. Cet article renferme deux objets fort distincts :

- 1^o Le commerce réciproque entre l'Espagne et l'Amérique;
- 2^o Le commerce de l'Amérique avec les étrangers.

Dans le premier article l'Espagne se réserve un privilège, celui de n'affranchir de droits les produits américains, que lorsqu'ils seront importés sur bâtimens espagnols: la même faculté n'est pas accordée aux bâtimens américains. L'état de confédération que l'Espagne cherche à établir devait cependant le faire adopter pour l'Amérique comme pour l'Espagne même.... Si l'Amérique en fait autant pour les produits espagnols non impor-

tés sur bâtimens américains, voilà donc la confédération divisée, et les confédérés se traitant comme des étrangers: ce n'était pas la peine de s'unir pour se séparer si vite. L'Espagne a, dans cette circonstance, oublié les principes élémentaires du commerce, qui réclament éternellement contre toutes les stipulations qui les contrarient: elle a sanctionné l'impossible et l'absurde, en fait de commerce, qui est le *privilege*... Il ne peut y en avoir pour personne: il établit l'état de guerre, la démoralisation par la contrebande qu'il tend à multiplier: un principe général, également utile à tous, constitue tout le commerce, le *bon marché* et la *bonne marchandise*: il ne peut se présenter que sous ces enseignes, et, sans elles, le monde entier est ligué contre lui... Quand donc l'Espagne établit qu'elle affranchira de tous droits les produits américains importés sur navires espagnols, elle invite tous les peuples à faire à la fois la contrebande en Amérique et en Espagne: et, à moins de couvrir l'Amérique entière de ses douaniers, comment constatera-t-elle qu'un seul ballot de marchandises est américain, ou de telle partie de l'Amérique? Si elle est brouillée avec quelque état

de l'Amérique, en paix avec d'autres, leurs productions étant semblables, comment distinguera-t-elle entre elles pour exclure le produit du pays ennemi, et admettre ceux du pays ami? Pour s'éviter toute cette peine, il n'y a qu'un parti à prendre : laisser là tout ce vieux système douanier, et reconnaître le libre commerce sous des droits égaux. Par la seconde partie de cet article, la liberté du commerce de l'Amérique avec le reste du monde est reconnue; c'est la plus grande conquête qu'ait jamais fait l'humanité. Quand la guerre de l'Amérique et sa révolution n'auraient pas eu d'autres résultats, que n'y aurait-elle pas gagné déjà! et avec elle, que n'y aurait pas gagné le monde! C'est pour lui autant que pour elle-même que l'Amérique a combattu; il entre en jouissance égale de triomphes qui ne lui auront rien coûté... Le voilà donc détruit cet exclusif de commerce dont les métropoles composaient leur code colonial et leurs richesses propres, mais par l'infortune de leurs colonies. Elles les stérilisaient pour en tirer quelque médiocre profit : le voilà tombé ce vieux mur qui séparait la moitié du monde de l'autre! Qu'il se soutienne encore, s'il le peut, dans les au-

tres colonies : bientôt son entretien, plus coûteux que profitable, force de l'abandonner; bientôt l'on verra tous les maîtres des colonies rechercher dans l'association à la richesse générale les profits qu'ils avaient coutume de demander à la richesse bornée de leurs seules possessions : il a pris terme ce mauvais système, né dans les temps de la féodalité où tout était gênes et péages; transporté de ces temps hérissés de barrières sur les rivages où son nom odieux n'avait jamais retenti, il a coûté à l'Amérique et à l'Europe des siècles de retard. Qui sait où nous en serions aujourd'hui, sans le système de l'exclusif? Il a toujours été l'objet de la détestation des colonies : il choquait tellement la raison et la justice, c'est à-dire l'esprit humain, en faisant payer cent francs ce que, sans ce système, on pouvait se procurer pour dix francs; il armait tellement les colonies contre les métropoles, que sa durée, contrariant la nature des choses, était impossible. Il a coûté à l'Angleterre ses colonies du nord de l'Amérique; il vient de coûter à l'Espagne l'Amérique du sud. Aussi comment supporter un ordre de choses dans lequel un pays tel que le Pérou ne

(34)

recevait de l'Espagne qu'un ou deux vaisseaux chaque année, et souvent pas même un seul, un ordre de choses dans lequel l'envoi d'un vaisseau en Amérique était une faveur de cour comme le don d'une place ou celui d'un régiment. Quand les choses sont arrivées à un tel degré et que la souffrance a forcé à briser le joug qui la causait, alors on traite de rebelles et de révolutionnaires ceux que l'on a mis au désespoir.

Déjà, par une reconnaissance formelle, qui date des premiers jours de l'année 1821, l'Espagne avait accordé le libre commerce à l'Amérique. Celle-ci n'a pas pu se méprendre sur les motifs du don, ni attribuer à la générosité, ce qui n'était que l'effet de la nécessité et un attrait mal déguisé qu'on lui présentait; mais le temps des dissimulations est passé, et l'Amérique n'a pu accepter comme un bienfait, et des mains de l'Espagne, ce qu'elle tenait de son courage et des mains de la Victoire.

La question de l'exécutif colonial dans l'univers entier vient d'être jugée en Amérique, et ce sera à l'aspect des richesses que sa destruction lui vaudra qu'il apprendra tout ce qu'il lui a coûté.

Ainsi tout l'échafaudage construit par les

(35)

diplomates espagnols ne porte sur rien; il est hors de l'état réel du monde: on peut dire qu'il *jure* avec lui. Il ne sera pas admis par l'Amérique, même aux honneurs de la discussion. La situation de l'Amérique est à la fois trop forte et trop claire à ses propres yeux pour qu'elle puisse s'arrêter à des propositions qui n'ont plus aucune relation avec tout ce qui constitue sa nouvelle existence. L'Espagne a oublié la première règle de toute négociation, celle de commencer par tenir compte de l'état et de l'esprit de ceux avec lesquels on traite, et d'éviter de leur proposer ce qui choque ouvertement l'un et l'autre.

Art. 6. « Le gouvernement enverra le plus tôt possible des commissaires habiles auprès des différentes autorités établies dans ce pays, pour que, secondés par les chefs, on s'occupe du moyen d'accélérer le rétablissement d'une bonne harmonie, en faisant réunir à cet effet des congrès représentatifs. Ces commissaires devront faire connaître au gouvernement le résultat de leur mission, ainsi que leurs opinions, d'après les observations qu'ils auront faites, et qui seront soumises à l'examen des cortès.

(36)

Chaque pays respectif devra continuer, en attendant, d'être gouverné par les mêmes autorités, lois, statuts et réglemens qui se trouveront en vigueur au moment de l'arrivée de ces commissaires. »

Il semble que le succès du premier envoi des commissaires qu'avait fait l'Espagne, dans un temps où ses affaires n'étaient pas aussi désespérées, aurait dû la prémunir contre la pensée de cette seconde ambassade. A quoi donc les avis sont-ils bons ? L'Amérique a pris un parti définitif et irréformable : elle veut l'indépendance. Du cap de Horn à la mer Vermeille, ce cri retentit. Les commissaires n'entendront pas autre chose : l'Espagne désire qu'ils soient habiles ; et c'est avec raison : car il faudra l'être beaucoup pour persuader à l'Amérique de cesser de désirer la liberté et pour l'amener à reprendre les liens qu'elle a rompus : certes, jamais commissaires n'auront eu besoin de porter plus haut l'art de persuader. Par qui peuvent-ils se flatter de se faire entendre ? Iront-ils ourdir quelques petites trames, séduire quelques lâches ? A quoi conduiraient ces misérables succès ? Il faut agir avec l'Amérique comme celle-ci agit avec l'Espagne :

(37)

la fermeté et la netteté de son langage, j'oserai dire, sa pose fière et assurée vis-à-vis sa rivale, suffisent pour mettre ses intentions dans la plus complète évidence. Que l'Espagne fasse de même : l'Amérique garde l'attitude du vainqueur et du fort ; que l'Espagne ne s'attribue que celle du faible et du vaincu ; elle ne peut pas prétendre plus haut, et qu'au malheur de n'avoir pu prévaloir dans la carrière des armes elle n'ajoute pas celui de se faire mépriser dans celle de la politique. Tout contribue à ramener l'Espagne vers un point décisif, celui de la reconnaissance prompte et complète de l'indépendance américaine.

Art. 7 et 8. « Les Espagnols résidans en Amérique, avec le droit de citoyens, ou sans ce droit, pourront, s'ils le désirent, retourner à la métropole, avec leurs familles et leurs biens. Les Américains résidans dans la métropole ou dans les îles qui en dépendent jouiront du même droit... »

Ces deux articles sont en tout conformes à la justice et à l'humanité. Il est dans l'ordre de l'humanité que l'on n'attache personne contre son gré à un pays et à un gouvernement qui a changé de face. Ceci est une

question de droit social, et le premier de ces droits est celui de choisir la société dont on veut faire partie. Enchaîner les hommes à l'ordre qu'ils réprouvent, est une insupportable tyrannie; quand le changement de cet ordre n'est pas leur fait: attacher les hommes à la terre, c'est renverser l'ordre de la nature qui a fait la terre *immobile* et l'homme *mobile*; c'est dire que l'homme est fait pour le sol, et non pas le sol pour l'homme... La pensée contraire renferme une dégradation pour l'humanité. Il serait contre les premières notions de l'équité sociale de priver de la faculté de se faire suivre par sa famille et par sa propriété l'homme qui s'éloigne de la terre sur laquelle un autre ordre de choses l'aurait engagé à fixer ou bien à continuer sa demeure. Dans ce cas, il serait puni de la faute d'autrui. De pareilles infractions aux droits les plus saints ne trouvent plus de place au sein de la civilisation parmi laquelle nous avons le bonheur de vivre.... Les lumières ont banni ces odieuses pratiques, nées de la barbarie: car l'ignorance fut toujours la mère de la férocité.

Les droits attribués également par les ar-

articles 7 et 8 aux Espagnols et aux Américains, étant fondés sur la réciprocité, sont conformes à la justice, dont la base est de ne pas faire à autrui ce que l'on ne voudrait pas qui nous soit fait à nous-mêmes.... Entre les hommes, dès qu'il y a réciprocité, par là même il y a justice: dès que la première s'éloigne, la seconde suit....

Art. 9. « Le gouvernement fera un traité particulier pour les subsides que chaque gouvernement américain devra fournir à la métropole pendant le nombre d'années qui sera stipulé; ledit traité, ainsi que le traité de commerce devant être approuvés par les cortès avant la ratification. »

Le sens de cet article est un mystère. A quoi se rapporte-t-il? est-ce aux frais qu'entraîne toute confédération? Mais alors pourquoi l'Amérique seule y contribue-t-elle? Dans les objets d'intérêt commun, comment un seul peut-il être imposé? Il faut donc chercher un autre sens à cet article: et celui-ci ne peut que représenter l'obligation d'un subside que pendant un certain nombre d'années l'Amérique paierait à la mère-patrie, comme dédommagement de la perte encourue par elle par la séparation de sa colonie.

Mais ici se présentent plusieurs réflexions.

1^o Quel est le principe de la séparation de l'Amérique avec l'Espagne? Est-ce une manumission faite volontairement par une métropole bienveillante, qui, en vue des avantages, soit naturels, soit acquis, dont jouit sa colonie, lui remet volontairement le joug? Dans ce cas, elle peut mettre un prix à son bienfait; toute concession libre peut avoir un prix, et son acceptation peut devenir la matière d'un contrat; mais, lorsque la séparation est le résultat de la guerre, lorsqu'on ne cède que ce que l'on est impuissant à garder, lorsque la victoire assure la conquête, comment faire proposer par le vaincu des tributs que le vainqueur doit acquitter? Par là on a renversé l'ordre naturel, qui veut que dans ce cas *ce soient les battus qui paient l'amende*. Dans l'état où les choses sont venues, en voyant d'un côté la puissance de l'Amérique, et de l'autre la faiblesse de l'Espagne, on ne suffit point à admirer la singularité d'une condition imposée au fort par le faible.

Ici, qu'il me soit permis de remarquer que la proposition de l'Espagne rappelle celle que je hasardai, il y a vingt-trois ans,

dans les *trois Ages des colonies* (1). Alors elle me semblait aussi mesurée qu'elle est inconvenante, après tout ce qui s'est passé entre l'Amérique et l'Espagne. Quelle différence immense entre les deux temps! Dès lors la séparation de l'Amérique me paraissait inévitable; il était naturel de prévoir qu'elle ne s'effectuerait pas sans combats; leur issue, à mes yeux, n'était pas douteuse, mais les malheurs qui devaient les suivre, se

TROIS AGES DES COLONIES, vol. 3, p. 515.

(1) Enfin l'Espagne pourrait être dédommée par le paiement d'une somme correspondante à celle qu'elle perdrait par la cessation de sa souveraineté... Les états, formés de ses délaissements, s'obligeaient à lui payer annuellement cette somme, soit à perpétuité, soit à termes, soit en totalité, soit en suivant annuellement une progression décroissante. Si l'Espagne doit perdre ce tribut, que ce soit seulement avec le temps, lorsque l'accroissement progressif du commerce, en élevant les produits dans son intérieur, lui feront trouver un dédommagement. Jusque-là une perte trop brusque serait trop sensible à cet état, elle achèverait de le perdre; et ce n'est que par gradation et comme insensiblement qu'il faut le priver de tous les produits de ses colonies.

présentaient également à mon esprit ; et c'est pour les prévenir que j'imaginai le plan que les diplomates espagnols viennent d'adopter... en lui donnant une application repoussée par les nouvelles circonstances. Je raisonnais dans une hypothèse qui n'a rien de commun avec la position actuelle, ce qui fait que ce qui était très-raisonnable dans ce temps est souverainement déraisonnable dans le nôtre... Alors il était sensible que la perte soudaine et simultanée de ses colonies deviendrait pour l'Espagne une source de dommages trop sensibles, qu'elle aurait à attendre long-temps les réparations que l'accroissement combiné de la prospérité de l'Amérique promettait par l'accroissement du commerce qu'elle ferait avec cette contrée devenue libre ; le mécanisme de cette réparation était calculé tout entier sur cette base primaire, qui est le pivot de tout l'ordre colonial, puisqu'il est démontré, et surtout par l'exemple des États-Unis, à l'égard de l'Angleterre, que les profits du commerce avec des colonies devenues libres dépassent ceux de la domination. Mais ce qui était propre à exciter l'admiration et la reconnaissance de l'Amérique avant qu'elle eût

mesuré ses forces avec l'Espagne, avant qu'elle eût à lui reprocher la guerre, et ses plus tristes sévices, a perdu toute sa vertu, lorsque les événemens ont constaté la supériorité de l'Amérique, et l'infériorité de l'Espagne, et lorsque celle-ci s'est exposée par la guerre à se faire adresser par l'Amérique autant de reproches qu'alors elle en aurait reçu de remerciemens. Les temps sont changés ; les mêmes idées ne trouvent donc plus la même application, et l'Espagne a commis une grande erreur de date en demandant en 1822, après la guerre et sa défaite, ce qui pouvait être placé en 1800, avant des hostilités qui ont constaté sa faiblesse et la force de sa rivale.

Il ne s'agissait alors que de régler équitablement ce subside et de faire que la perte ne fût pas trop sensible d'un côté, ni le profit trop grand de l'autre. Une contribution décroissant annuellement, sans partir d'un point trop élevé, paraissait propre à remplir ce double but... Ainsi, en supposant que la totalité des états américains eût dû payer à l'Espagne une somme totale de 60,000,000 fr., ce contingent n'était pas excessif en lui-même, et sa décroissance annuelle, après

un laps de temps fort peu considérable , le rendait insensible pour un pays aussi opulent que l'Amérique : ainsi tous les intérêts me paraissaient faciles à concilier ; mais j'y attachais la condition primaire d'une cession volontaire de la part de l'Espagne ; car , en cas de guerre de sa part et de victoire de celle de l'Amérique , je n'apercevais plus aucun motif de lui attribuer ce qu'il était juste de lui offrir , dans le cas où tout sera parvenu de sa prudence bienveillante ; alors une concession eut été le prix d'une autre concession ; aujourd'hui il n'y a plus entre les parties que le droit strict de la guerre ; l'Espagne l'a voulu , l'a fait , l'a mal fait : elle en paie les frais , comme elle en aurait eu les profits , si elle l'avait bien fait : en tout cela quelle est la justice ou le droit commun qui ad- juge quelque avantage au vaincu ? ici , quel est le vaincu ? Est-ce l'Espagne ou l'Amérique ?

2^o Cette demande de l'Espagne est sans exemple dans l'histoire. L'Angleterre s'est bien gardée d'exiger rien de pareil de l'Amérique du nord ; et cependant il y avait loin des forces de l'Angleterre en elles-mêmes , et par rapport à cette partie de l'Amérique , aux forces propres de l'Espagne , et à

celles de la totalité de l'Amérique. La proportion est inverse : l'Autriche n'exigea rien de la Suisse en renonçant à sa souveraineté.

La Hollande n'eut à entendre aucune demande d'impôts de la part de l'Espagne , lorsqu'elle reconnut son indépendance. C'était le cas de se souvenir de cette exemption , pour éviter les inconvéniens attachés à une pareille proposition.

3^o Cette stipulation laisse dans le vague la nature des rapports qui uniront désormais l'Espagne à l'Amérique. On peut même entrevoir que l'Espagne ne s'en rend pas à elle-même un compte bien précis , et l'on est fondé à supposer deux choses : 1^o qu'elle attache un très-grand prix à la concession de la reconnaissance ; 2^o qu'elle espère embarrasser l'Amérique par son refus. Aucune idée ne peut être plus dénuée de fondement , ni aucun espoir plus dépourvu d'apparence de réalité. Raisonons. Quel prix l'Amérique peut-elle attacher à la reconnaissance donnée par une métropole battue , expulsée , réduite à l'impuissance la plus complète , tombée dans des embarras multipliés , peut-être plus forts qu'elle , et pouvant à peine maîtriser son intérieur ; et c'est lors-

(46)

qu'elle est si peu valide pour elle-même que l'Espagne s'abandonne à l'idée que ce qu'elle fera pour autrui est encore de quelque valeur ! En quoi le défaut de reconnaissance peut-il devenir une source d'embarras pour l'Amérique ? A-t-elle besoin ou de l'Espagne, ou de tout autre pour régler son intérieur, pour commercer, pour subsister ? Qui peut lui rien donner ou lui rien ôter, l'attaquer ou la molester... ? Une interdiction de commerce sera toujours là, prête à venger l'Amérique. Dans l'état où est l'Europe, dont le principal besoin est le commerce, c'est une arme d'une force prodigieuse, et qu'un pays opulent emploiera toujours avec avantage : il n'a même pas besoin de menacer d'autres armes, celle-là suffira pour le protéger contre toutes attaques : car il y aura toujours plus à perdre qu'à gagner en l'attaquant.... Voilà le point d'où l'Espagne, comme les autres états, doit partir à l'égard de l'Amérique. Mais si à cette mesure défensive l'Amérique, fatiguée des irrésolutions et des vanités diplomatiques de l'Espagne, pressée de mettre un terme à ces incertitudes, ajoutait des mesures offensives auxquelles l'Espagne n'a rien à opposer : si,

— 148 —

(47)

par exemple Colombie, que rien ne gêne plus sur le continent, attaquait l'île de Cuba, soit à force ouverte, soit par des excitations tendantes à l'indépendance, si cette agression s'étendait jusqu'à Porto-Rico, qu'aurait gagné l'Espagne avec toutes ses *tergiversations*, ressource des faibles, signaux d'impuissance, et qui désormais ont perdu le pouvoir d'abuser personne ? L'Amérique ne peut point y être trompée : elle connaît également deux choses, sa force propre et la faiblesse de l'Espagne, et la certitude que cette connaissance existe chez elle dans sa plénitude suffit pour faire connaître la marche qu'elle suivra.

Art. 10. « Les gouvernemens américains restitueront aux Espagnols toutes les propriétés péninsulaires qui auront été confisquées pendant la guerre, à titre de représailles. Toutefois les prises maritimes qui auront été faites jusqu'à cette époque ne seront pas comprises dans le présent traité. »

C'est avec un vif sentiment de joie que l'on voit la prescription de l'odieuse confiscation devenir presque aussi générale que l'avait été son usage. Rien ne marque davantage les progrès de l'esprit humain et de la civilisa-

tion. Voilà ce nouveau code d'humanité qui passe les mers et qui va régner sur les lieux qui jusque-là étaient en proie aux plus redoutables sévices. A l'aide de la législation barbare qui avait créé et qui maintenait la confiscation, il arrivait que le coupable n'était pas seul atteint, et que la peine s'étendait à toute sa famille; ce qui confondait l'innocent avec le criminel, et ce qui était très-propre à porter l'état, que cette législation constituait son légataire universel, à multiplier des condamnations qui lui devenaient profitables. A Constantinople on ne coupe tant de têtes que pour s'emparer de l'héritage dévolu par la loi au souverain, et le grand ture n'est le bourreau de ses sujets que parce qu'elle le rend leur héritier.

Art. 11. « Le gouvernement espagnol exigera la conservation de quelques places et points qui seraient convenables pour la garantie des traités. »

Voici encore un de ces articles indéfinissables, dont la rencontre a toujours droit d'étonner. On dirait que l'Espagne stipule pour un autre pays que pour l'Amérique, ou pour celui dans lequel rien de ce qui a lieu en Amérique n'existe de fait. En vertu de quoi

l'Espagne conserverait-elle des points fortifiés en Amérique? pour combien de temps? pour quel objet? Pourquoi, dans un traité entre parties égales, la réciprocité ne se trouverait-elle pas? et pourquoi l'Amérique n'exigerait-elle pas, de son côté, la remise de points fortifiés en Espagne? Si l'Espagne garde Carthagène d'Amérique, pourquoi l'Amérique ne tiendrait-elle pas, de son côté, garnison à Cadix, ou bien au Ferrol? Il serait vraiment singulier de voir l'Amérique remettre volontairement à l'Espagne les forteresses qu'elle a prises sur elle! Dans la totalité du continent américain, il ne reste plus rien à l'Espagne depuis la prise du Callao au Pérou, et du fort d'Ulloa au Mexique. L'Amérique ne craindrait-elle pas avec raison de laisser une porte ouverte aux intrigues, aux trahisons, à toutes les attaques cachées qui succéderaient aux attaques ouvertes, devenues impossibles à défaut de moyens de les soutenir. L'Amérique n'a et ne peut avoir qu'un objet commun constamment en vue, celui de l'éloignement de tout retour de la domination européenne, quelle qu'elle soit. La proposition de l'Espagne choque ouvertement cet intérêt, et met

aux portes de l'Amérique ce qu'elle est bien décidée à en tenir éloigné.

ART. 12. « Les troupes péninsulaires qui se trouveront actuellement dans le pays et qui ne seraient pas nécessaires pour garder les points dont il est question dans l'article précédent, retourneront dans la péninsule, aux frais des gouvernemens américains. »

Voilà une charge qui ne sera pas ruineuse pour l'Amérique. D'avance elle y a mis bon ordre par l'état dans lequel elle a réduit les armées espagnoles : il n'en reste que des débris. Les garnisons des villes prises ont été transportées à la Havane : la plus grande partie restera dans le pays, qui les attirera bien plus sûrement que ne peut faire l'Espagne. On peut conjecturer que les officiers seuls reprendront le chemin de la mère-patrie. Ils auront fort peu d'actions de grâces à lui rendre pour la commission qu'ils avaient reçue d'elle, comme pour les secours qu'elle leur a envoyés. Ils ont eu à subir, avec toutes les épreuves attachées d'ordinaire à l'état militaire en tout pays, celles qui résultent du climat de l'Amérique, du défaut de moyens de toute espèce qui s'y fait ressentir, d'un service lointain et d'un

délaissement extrême. Au reste, quel que soit le nombre de ces rentrans, toujours est-il singulier de voir imposer à l'Amérique la condition de payer le renvoi de ceux que l'on a envoyés combattre contre elle et qu'elle a vaincus. Il semble que la condition généralement reçue dans ces traités est que chacun fasse les frais du transport de ceux qui lui appartiennent. Si l'Espagne avait des prisonniers américains, serait-ce encore à l'Amérique à payer pour les retirer ? C'est donc à elle à tout payer ; amis et ennemis, tous restent à sa charge. Cela ne se voit nulle part.

ART. 13. « Les employés publics, qui se trouvent actuellement dans les possessions d'outremer, nommés par le gouvernement espagnol, pourront, s'ils le désirent, conserver leur emploi, et ceux qui désireront retourner en Europe seront transportés aux frais de ces gouvernemens ». Deux choses fort différentes se trouvent dans cet article : 1^o le droit reconnu aux employés espagnols de conserver leurs emplois : 2^o la charge imposée à l'Amérique de transporter à ses frais ceux qui préféreront leur retour en Espagne.

La première condition est contraire au droit de souveraineté. Tout employé d'un

gouvernement doit tenir sa mission de lui, et ne peut la tenir que de lui seul. Comme il exerce l'autorité de l'état, il ne peut le faire qu'au nom et par la délégation de l'état... Or, d'après l'article ci-dessus, l'Amérique compterait des fonctionnaires qui seraient les produits d'une autorité autre que la sienne, et qui lui seraient imposés. Cette acceptation forcée détruirait la confiance qui doit exister entre l'état et ses officiers : l'Amérique aurait-elle le droit de les destituer comme les siens propres, et des fonctionnaires donnés par l'étranger n'auraient-ils point l'air d'être plutôt des surveillans que des officiers de l'état, forcé de les accepter ?

Art. 14. « Il sera établi une confédération composée des divers états américains et d'Espagne, sous le titre de *confédération hispano-américaine*, à la tête de laquelle sera placé notre monarque Ferdinand VII, avec le titre de protecteur de la grande confédération hispano-américaine, titre héréditaire pour ses successeurs, d'après l'ordre prescrit par la constitution de la monarchie. »

Art. 15. « Dans deux ans, et avant s'il, est possible, il sera tenu à Madrid un congrès

fédéral, composé des représentans de chacun des divers gouvernemens espagnols et américains ; les intérêts généraux de la confédération, sans préjudice de la constitution particulière de chaque état, y seront traités chaque année. »

Ces articles, qui semblent avoir été réservés pour la clôture de cet acte, auraient dû paraître à leur tête... Leur place véritable est là... Ils renferment deux stipulations principales : 1^o une confédération entre l'Espagne et l'Amérique, sous la protection du roi d'Espagne ; 2^o un congrès annuel, séant à Madrid, pour traiter des intérêts de la confédération.

Toute Confédération repose sur deux bases : 1^o la communauté des intérêts ; 2^o la faculté de communiquer et de s'entraider. La confédération germanique présente ces caractères ; aussi a-t-elle duré et durera-t-elle... La confédération helvétique, participant des mêmes attributs, doit obtenir le même résultat : la Suède et la Norvège sont placées sous un tel parallélisme d'intérêts, de climats, que leur union promet la durée, comme tout ce qui est avoué, et fait par la nature... Les puissances italiennes, s'il y avait de vraies

puissances en Italie, seraient disposées pour le même rôle par la similitude des intérêts, et par la facilité de se prêter un secours mutuel... Mais qu'il y a loin de là à une confédération semblable entre l'Espagne et l'Amérique ! Qui pourrait les unir ? Qui, au contraire, ne contribue pas à les tenir séparées *politiquement* comme elles le sont *naturellement* ? Regardez les mers qui les séparent : voyez ce que peut l'Espagne pour l'Amérique, et à son tour ce que l'Amérique pourrait envers l'Espagne ; à quels degrés inégaux entre l'Espagne sont placés les divers états américains ? Colombia et le Mexique peuvent entretenir avec l'Espagne, et l'Espagne peut entretenir avec eux des relations qu'ine pourront jamais atteindre le Pérou et le Chili, situés sur des rivages opposés. Comment l'Espagne et l'Amérique attaqueraient-elles ou se défendraient-elles ensemble, ou, par quels moyens l'Espagne porterait-elle du secours à Mexico, au Pérou, à Lima, dans les états qui peuvent occuper les terres australes entre l'Amérique et le fleuve des Amazones ? A leur tour, ces états viendront-ils défendre la Catalogne et l'Andalousie ? l'Amérique aura-t-elle à se mêler des guerres dans lesquelles l'Espagne pourra être impli-

quée, et faudra-t-il que Lima et Buenos-Aires soient bloqués, parce que Cadix et la Corogne le seront ? Il y a des choses qui n'ont besoin que d'être exposées pour être réfutées.

Trois choses constituent les griefs de l'Amérique à l'égard de l'Espagne : je dis trois, pour ne parler que des principales... Ces trois choses sont : 1^o. l'exclusif du commerce ; 2^o. la participation aux guerres de l'Espagne ; 3^o. l'obligation de se déplacer de l'Amérique pour aller solliciter en Espagne.

Par la première, l'Amérique était livrée à un monopole qui lui vendait la disette à un prix qui ne lui aurait pas coûté l'abondance. L'histoire de l'exclusif que l'Espagne a exercé contre l'Amérique formera un chapitre bien curieux dans l'histoire des folies humaines : quand l'ordre naturel, le seul qui convienne au commerce et qu'assure la raison, sera généralement établi, comme il tend à le faire, on regardera ce tableau comme une fable ou comme une calomnie contre le temps qui a pu le supporter. Cet exclusif était combiné de manière à stériliser l'Amérique, à appauvrir

L'Espagne, qui ne retirait pas de sa colonie, frappée des sévices de son ignorance, la dixième partie de ce que lui auraient valu de meilleures combinaisons; l'exclusif n'était propre qu'à faire passer aux étrangers les profits illégitimes qu'elle se serait réservés pour elle-même par des calculs moins désordonnés, à peupler les côtes de l'Amérique d'une race de contrebandiers, tant les mauvaises lois forment une mauvaise éducation pour les peuples. Et puis, quand on a démoralisé les hommes à force de contraintes absurdes, on apprête les juges et les bourreaux à suppléer à l'ignorance et aux vices dont on a soi-même semé les germes.

Par la participation de l'Amérique aux guerres de l'Espagne, cette vaste contrée avait à souffrir de toutes les aberrations du cabinet de Madrid: il fallait que l'Amérique payât ses fautes, qu'elle fût impliquée dans les intrigues dont il était le foyer; il fallait que les orages formés en Espagne vinssent fondre sur l'Amérique, et que Lima et Buenos-Ayres fussent bloqués parce que Cadix l'était. Alors qu'arrivait-il? l'Amérique n'existait plus en réalité pour l'Espagne: toute communication se trouvait rompue entre elles.

Le commerce de la première passait aux ennemis de l'Espagne: ainsi rien ne plaisait davantage au peuple anglais qu'une guerre contre l'Espagne: elle le rendait le véritable possesseur de l'Amérique: quelquefois la guerre se prolongeait. Alors se formaient de nouvelles relations étrangères à la métropole: c'est ce qui a eu lieu dans la guerre de la révolution. Elle a séparé l'Espagne de l'Amérique depuis 1797 jusqu'en 1814; c'est-à-dire pendant dix-sept années. Cet espace de temps avait donné lieu à une nouvelle génération et à un nouvel ordre d'idées de se former: aussi, quand, en 1814, l'Espagne s'est de nouveau représentée aux regards de l'Amérique, elle n'y a reconnu ni les hommes ni les choses, elle-même n'y a plus été reconnue par personne: cela était dans l'ordre de la nature, c'est la peine attachée à l'absence, elle fait sortir du cœur et de l'esprit de l'homme ce qui cesse de s'y représenter.

Cet état de guerre était insupportable à l'Amérique; il hâtait sa séparation avec l'Espagne; les inconvéniens en étaient si sensibles, si palpables, qu'ils devaient être à la fois ressentis très-vivement, et compris

très-facilement. La démonstration était tracée par la main même du sentiment ; et rien ne fait pénétrer plus vivement ni plus profondément dans les esprits...

Par la troisième, les Américains avaient à se transporter en Espagne pour obtenir justice ou grâce : il fallait que les habitans de Mexico, de Lima, de Valparaiso, de Caracas, quittassent leur délicieux climat, leur terre natale, les objets de leurs affections et de leurs intérêts, pour aller à travers les mers, solliciter, postuler, se morfondre, dans le triste et sec Madrid : ils avaient à aiguillonner l'inactive gravité du premier éteignoir d'affaires qui ait jamais existé, le conseil des Indes, auprès duquel la diète de Ratisbonne eut elle-même passé pour un cert aux pieds légers. Les malheureux ! les voilà déportés en Espagne, dans un pays où tout est nouveau et étranger pour eux, où aucun lien ne les attache ni les console ; où ils ont à subir les dédains que les métropolitains tenaient toujours en réserve pour leurs colons ; où la lenteur des affaires, dont on avait fait l'art principal du gouvernement, leur montrait la perspective d'atteindre le terme de leur carrière plutôt que celui d'une

décision. Se peut-il concevoir quelque chose de plus cruel, de plus flétrissant, de plus propre à soulever la raison et toutes les facultés de la nature ? Pour bien mesurer toute l'étendue de ces angoisses, il ne faut point s'en rapporter à ceux vers lesquels on est forcé d'aller, mais à ceux qui sont forcés d'y aller. L'Espagne mettait dans cet appel forcé des Américains en Europe une partie de la solidité de ses liens de sa colonie avec elle : l'erreur était grave de sa part ; car il était bien évident que la force romprait, dès qu'elle le pourrait, le joug que la faiblesse avait permis d'imposer et contraint de subir.

Les articles 14 et 15 du projet espagnol rétablissent ou maintiennent les deux derniers griefs de l'Amérique, ceux de la participation à la politique espagnole, et la nécessité de transports annuels et de séjour en Espagne pour la tenue des congrès fédéraux. Si l'Amérique ne prend point part à la politique espagnole, alors à quoi bon une confédération ? si les congrès tiennent annuellement, alors il y aura donc continuellement des Américains en séjour en Espagne, et en voyage pour s'y rendre ou pour en re-

venir ? Pourquoi des Espagnols ne se rendraient-ils pas alternativement en Amérique ? Le défaut de réciprocité n'accuse-t-il pas le sentiment de supériorité dont il est bien difficile aux métropoles de se détacher , et quand on compare l'Espagne avec l'Amérique , on ne conçoit pas à quoi un pareil sentiment peut se rattacher.

Lorsque l'Angleterre reconnut l'indépendance de l'Amérique du nord , elle n'eut pas l'ombre d'une pensée semblable ; et cependant sa position à l'égard des Etats-Unis était bien supérieure à celle dans laquelle l'Espagne se trouvait être par rapport à ses Amériques. Aussi ne balancé-je pas à croire que cette partie du plan suffirait seule pour le faire rejeter. Son principe est ce qui répugne le plus à l'Amérique , un lien quelconque avec l'Espagne. Elle n'en veut plus d'aucune sorte , et lorsque ces liens conservent de plus à l'Espagne quelque apparence de supériorité , cette aggravation suffit pour constater le sort qui attend ses propositions d'une nature pareille.

Rien n'est plus rare que de voir les hommes accepter ou suivre franchement le parti qu'indique la nécessité : c'est le propre des

génies privilégiés. Les autres se font traîner aux autels vers lesquels la raison seule devrait les amener. Une acception franche , prompte et complète , ôterait au fardeau une partie de son poids , et à ses épines une partie de leurs pointes : mais on balance , on avance , on recule , on accorde , on retire ; les illusions , même en expirant , ont le pouvoir de flatter ; on se confie à la ruse , on s'enveloppe dans ce qu'on appelle la dignité ; enfin l'heure inexorable de la nécessité arrive , et trop souvent on ne sait alors que proposer ce qui , déguisant mal l'impuissance , y fait ajouter le mépris et la perte éternelle de la considération. Malheureusement pour l'Espagne , il est difficile de ne pas assigner ces caractères au plan proposé par les cortès. En lisant ce traité , on y découvre une interversion complète de situation ; on dirait que c'est l'Espagne qui a vaincu l'Amérique ; que c'est elle qui est forte et puissante ; que c'est d'elle dont l'Amérique a besoin , et que c'est à celle-ci à attendre ses concessions et à profiter de son indulgence. Cette circonstance autorise un rapprochement avec ce qui se passe d'un bout du monde à l'autre , dans lequel tout est con-

tradiction et double langage. Ainsi, tandis que l'Amérique proclame son indépendance et ne veut pas entendre à autre chose, lorsqu'elle soutient sa prétention par l'attitude la plus fière et les armemens les plus redoutables, l'Espagne répond par des ambiguïtés indéfinies comme indéfinissables, captieuses, d'un effet détourné et lointain. Il s'agit de se prononcer sur un état complet, effectué à grands frais d'or et de sang, sanctionné par la résolution la plus inébranlable, soutenu par des forces auxquelles l'Espagne n'a rien à opposer; et c'est ce moment que l'on prend pour parler d'un plan de pacification arrangé pour soi seul, sans aucun égard pour ceux auxquels il se rapporte, et contraire à tout ce qui peut et doit agir sur eux. Le mot *pacification* n'est pas propre à réveiller en Amérique des idées de confiance pour l'Espagne; car elle n'a sûrement pas oublié que l'armée qui est venue porter le fer et la flamme sur toute sa surface s'y est aussi présentée sous les mêmes apparences de paix, qui ont bientôt été suivies des plus horribles sévices. L'Amérique n'y sera pas prise une seconde fois: et là comme ailleurs, on a

appris à connaître la signification véritable des termes. Le temps arrive où elle sera connue de tout le monde, et où le meilleur pour tous sera de parler clair...

Pour que quelque rapprochement puisse avoir lieu entre l'Espagne et l'Amérique, il faut commencer par adopter un langage commun: c'est la base de tout. Comment pourraient traiter ensemble deux personnes qui n'auraient aucun moyen de se transmettre leurs pensées, un Français et un Chinois? Déjà, à défaut d'un langage convenu, les négociations ouvertes entre Bolivar et Morillo ont manqué leur effet. Les envoyés de Colombia à Madrid ont posé l'indépendance comme base de toute la négociation: l'Espagne s'est refusée à l'admettre. La négociation n'a pu faire un pas entre des hommes qui ne s'entendaient pas sur le principe même de l'acte qu'ils devaient cimenter ensemble. Comme on ne pouvait convenir de rien en Espagne, on a recommencé à se battre en Amérique, et la fortune redoublant ses rigueurs à l'égard de l'Espagne, elle a perdu par la force ce qu'une meilleure inspiration devait la porter à céder de bon cœur. Elle a sacrifié en pure

perle quelques milliers de soldats dont elle eût reçu ailleurs de bons services, et ce nouvel hécatombe humain, ajouté à un trop grand nombre d'autres, n'a pas relevé son empire et n'honorera pas son histoire.

La persévérance que l'Amérique a montrée sur les champs de bataille est un sûr garant de celle qu'elle apportera dans les congrès : qui a si bien su souffrir et vaincre, saura aussi négocier.

L'examen auquel je viens de me livrer n'a rapport qu'aux articles du projet présenté aux cortès dans la séance du 27 janvier, par leur commission d'outre-mer : celle du 28 et du 30 furent remplies par la discussion de ce plan. Elle ne donna lieu à aucun détail remarquable. Toutefois, le ministre des colonies fit observer, dans la séance du 30, que ce mot *indépendance*, dont la commission s'était servi en parlant des Américains, était contraire à la loi fondamentale, et que les cortès n'étaient revêtus d'aucun pouvoir légitime pour une semblable déclaration. Le ministre a proposé qu'on ajoutât ces mots à l'article en question, *projet qui ne peut être envisagé que comme moyen de pacification....* J'ignore ce que le ministre a pu se promettre

de cette réserve, ou s'il a été retenu par quelque remords ou délicatesse de conscience ; mais il est trop évident que l'Amérique restera également insensible à ses finesses et à ses scrupules.

Dans la séance du 12 février, les cortès ont adopté le plan présenté par la commission d'outremer ; et comme s'il ne suffisait pas, pour rendre tout rapprochement impossible entre l'Espagne et l'Amérique, elles ont joint aux articles déjà adoptés ceux que MM. Torrend, Moscoso et Cepiga leur ont présentés, et dont la teneur suit :

Les plus hommes de bien peuvent quelquefois, avec l'intention de servir leur pays, lui causer de grands dommages. Il est bien à craindre que le travail de ces trois hommes, qui sont animés d'un zèle bien ardent pour les intérêts de leur pays, n'obtienne pas un meilleur résultat....

Articles additionnels.

Art. Ier. « Les cortès déclarent que les soi-disant traités de Cordova, passés entre le général O'Donoju, et le chef des dissidens de la Nouvelle-Espagne, Don Augustin Iturbide, de même que tous autres actes ou stipulations relatifs à l'indépendance américaine,

fait par ledit général, sont illégitimes et nuls dans leurs effets par rapport au gouvernement espagnol et à ses sujets. »

Le compte rendu par le général O'Donoju expliquera les motifs de sa conduite : c'est là qu'on verra ce que l'Espagne peut désormais attendre du Mexique, et par conséquent ce que celle-ci devrait faire. On ne conçoit rien à cette manière de se régler d'après des données qui n'ont aucun rapport avec la chose qui est réellement à faire... ainsi, dans cette circonstance, l'Espagne décerne sur le Mexique, comme s'il était un autre pays que celui qu'il est par le fait....

L'Espagne désavoue son vice-roi : elle ne veut pas être liée par sa signature. A la bonne heure ! Mais cela ne doit pas l'empêcher de fixer sa conduite à l'égard du Mexique, d'après l'état dans lequel il se trouve, et d'après ses intérêts propres, tels qu'ils sont destinés à rester... Aujourd'hui ce n'est plus du passé, mais du présent et de l'avenir, que l'Espagne doit s'occuper.

Ar. 2. « Le gouvernement espagnol est invité à faire connaître, au moyen d'une déclaration aux autres gouvernemens avec lesquels il est en relations amicales, que la

nation espagnole regardera comme une violation des traités, la reconnaissance partielle ou totale de l'indépendance des provinces espagnoles d'outremer, tant que ne seront pas terminées les discussions qui existent entre quelques-unes d'elles et la mère-patrie. Le gouvernement est également invité à faire toute autre déclaration convenable pour faire savoir aux gouvernemens étrangers que l'Espagne n'a renoncé à aucun de ses droits sur lesdits pays. »

Ceci renferme une grande question de l'ordre social : l'on pourrait même dire *naturel*.

1^o Quand finit le droit de la souveraineté entre les membres des mêmes sociétés, quand la division s'est mise entre eux, quand la guerre a eu lieu, la partie qui a été vaincue peut-elle continuer, sur celle qui a triomphé, la domination primitive qu'elle avait exercée en raison de ses forces supérieures, et des moyens qu'elle tirait de cette même société alors soumise ? La domination peut-elle n'être que nominale et séparée de l'exercice même de la souveraineté réelle ? L'ancien souverain peut-il avoir le droit d'interdire aux autres peuples la reconnaissance d'un peuple socialement organisé ? L'Amérique

a-t-elle tout ce qui constitue toutes les sociétés humaines ? A quoi s'étend , de quoi se compose la légitimité des nations les unes à l'égard des autres ? telles sont les questions renfermées dans ces articles : l'Espagne les a décidée à sa manière , et à la manière ancienne ; mais il pourrait bien s'en trouver d'autres qui ne sympathiseraient guère avec celles-ci.

Par *ordre naturel* j'entends celui qu'une terre , un pays peut avoir sur l'autre : là revient la question du droit colonial , question qui n'a encore été décidée que par les intéressés , chose d'ailleurs assez commune. Tous les peuples européens ont plus ou moins envahi des terres qu'ils ont appelées *colonies*.... Propriétaires au même titre , ils ont reconnu le même droit colonial , et se sont bien gardés d'élever des contestations sur le principe primitif de ce titre , celui de se faire des propriétés avec des territoires envahis ; car voilà toute la question. Mais ce qui est bon pour eux l'est-il également pour le territoire ; et lorsqu'à son tour il peut résister à ces envahissemens , en a-t-il le droit ? Quelle est la légitimité de l'Espagne sur l'Amérique , de l'Angleterre sur les Indes , par rapport aux deux pays ? Qui a pu con-

céder à des Européens le droit de dire à des Indiens ou à des Américains , *servez ou mourez*... ? Cette logique est très-bonne d'Européens à Européens ; mais de l'Européen aux habitans de ces deux contrées , ne perd-elle pas de sa rectitude ?

De plus , est-il de l'ordre *naturel* qu'un pays d'Europe possède l'Amérique ; qu'un petit district de l'Europe s'approprie , régente , exploite un continent tout entier , vingt fois plus grand , mille fois plus riche , et susceptible d'entretenir une population incomparablement plus nombreuse ? Voilà ce dont se ferment et les associations humaines , et les pouvoirs qui les asservissent ou qui les défendent. Quand les proportions sont bien observées entre les gouvernans et les gouvernés , la subordination dure ; mais lorsque ces proportions sont changées , et l'on pourrait dire *renversées* , la domination suit le changement survenu ; et ce qu'en pareil cas on appelle *révolution* n'est qu'un retour au droit naturel , un redressement de ce qui le violait. Toute la querelle de l'Amérique est renfermée dans ce peu de mots : elle était faible et sans armes : l'Espagne l'a soumise et traitée à sa guise ; elle est devenue forte ; elle a acquis des armes

semblables à celles de l'Espagne; elle les manie mieux qu'elle, son heure de liberté est arrivée; elle a proclamé sa *majorité* et renvoyé ses tuteurs : elle en savait plus qu'eux. Ceux-ci veulent une tutelle éternelle, et ils ont bien leur raison pour en désirer la durée; mais ont-ils le droit de demander au monde entier de ne voir que des mineurs dans des associations qui égalent en virilité toutes celles qui existent dans l'univers?

Art. 3. « Le gouvernement est chargé de faire des efforts pour conserver et pour renforcer le plus tôt possible les points de l'Amérique qui conservent leur union avec la métropole.

Ceci vient trop tard : l'Espagne ne peut plus rien sur le continent américain; elle n'a plus à y conserver, à y encourager ni aucun lieu ni aucune personne : tout Américain est détaché de la souveraineté d'Espagne : qu'elle renonce à d'inutiles efforts, elle ne peut qu'y perdre son argent; surtout qu'elle se garde de recourir à des pratiques honteuses, basses, funestes à tous, propres seulement à faire des victimes au sein de la crédulité cupide, en ourdissant de petites trames qui ouvriraient sourdement les lieux que la force

n'a pu lui rendre. Ce fut malheureusement un usage trop général; il sera beau et salubre tout à la fois d'y renoncer. L'Espagne ne doit plus s'adresser qu'au cœur des Américains, rappeler parmi eux les affections que crée la communauté du sang, du langage, des mœurs avec les souvenirs d'une longue fraternité; voilà où se trouvent les armes de l'Espagne à l'égard de l'Amérique; elles sont toutes de l'ordre moral, et convenablement employées, elles lui apporteront autant d'avantages que l'emploi des armes matérielles lui préparent de désastres...

CHAPITRE II.

A quel le plan des cortès peut-il être bon?

A rien, pour l'Espagne, pour l'Amérique, et pour l'Europe : car il affecte à la fois des trois intérêts...

1^o. L'Espagne a besoin de la solution d'un état équivoque et ruineux tout ensemble, dans lequel elle fait tous les frais et ne